

Protection incolore
Anti-UV.
Conserve la couleur
d'origine du bois

S'applique sur tous
bois imprégnés
avec le Conditionneur®
Anti-UV Blanchon

Spécial teck, ipé,
bangkirai, merbau,
pin autoclavé ou
thermochauffé

Mat hydroperlant
non filmogène :
ne s'écaille pas

Entretien facile

Double protection
Anti-U.V. :
Ne jaunit pas

Sans odeur,
Sec en 6 h

Extérieur

Protecteur Terrasses et bois horizontaux Anti-UV incolore



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Le PROTECTEUR TERRASSES ANTI-UV INCOLORE BLANCHON assure la protection microporeuse et hydrofuge ULTRA HAUTE PROTECTION des terrasses bois, decks, caillebotis et autres ouvrages horizontaux extérieurs, sans apport de pigmentation colorée : **il préserve ainsi la nuance et la couleur originelles de chaque essence de bois.**
- Sa formulation en phase aqueuse permet son utilisation sur tous les bois horizontaux (y compris thermotraités et autoclavés) préalablement imprégnés par le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE BLANCHON :
 - RÉSINEUX (red cedar, mélèze, douglas, pin, etc.),
 - EXOTIQUES (ipé, teck, bangkirai, cumaru, etc.),
 - BOIS DE PAYS (acacia, peuplier, etc.).
- Le PROTECTEUR TERRASSES contient également les deux agents Anti-UV présent en très forte proportion dans le CONDITIONNEUR®, sur lequel il doit impérativement être appliqué. Le SYSTÈME ANTI-UV obtenu présente une efficacité inégalée, et permet la mise en place d'une Protection Incolore durable sur des ouvrages et des essences jusqu'ici très difficiles à préserver.
- Hydroperlant, non filmogène, le PROTECTEUR TERRASSES ne craquelle pas et ne s'écaille pas dans le temps. Il se renove par lui-même après un simple nettoyage.
- Le PROTECTEUR TERRASSES est naturellement incolore et mat (l'aspect légèrement laiteux lors de l'application disparaît au bout de quelques minutes).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les bois doivent impérativement être sains, propres et secs, et avoir été imprégnés avec le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE depuis moins de 48 heures (si ce délai était dépassé, appliquer une nouvelle couche de CONDITIONNEUR®).
- BOIS ANCIENS : si besoin, poncer et dépolir ou utiliser le DÉCAPANT BATIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE. Les boiseries tachées ou grisâillées, seront traitées avec le DÉGRISSEUR BOIS BLANCHON. Traiter si nécessaire.
- Dégraisser les bois exotiques avec du DILUANT SYNTILAC® BLANCHON. Un léger égrenage (papier abrasif fin), à l'issue de la préparation, sur toutes les surfaces, en particulier sur bois lisses ou présentant une surface glacée, brillante, ouvrira les pores et facilitera la pénétration. Ne pas utiliser de laine d'acier. Sur bois thermochoauffés, pratiquer un test d'adhérence sur un endroit discret avant l'application sur toute la surface.
- Dépoussiérer soigneusement les surfaces avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le PROTECTEUR TERRASSES est prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Bien agiter avant utilisation.
- BOIS NEUFS : adhérence parfaite sur bois préalablement imprégné par le CONDITIONNEUR®. Appliquer la 1^{ère} couche de PROTECTEUR TERRASSES dans le sens des fibres du bois, au spalter (brosse large) ou au rouleau, en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout). Laisser pénétrer 20 à 30 mn.
- Dès que le bois perd son aspect humide, appliquer la 2^{ème} couche. Lisser avec un spalter sec après quelques minutes pour obtenir un très bel aspect, sans surbrillances ni coulures. La protection microporeuse est effective après 12h de durcissement : grâce à l'effet hydroperlant, l'eau ruisselle, et ne mouille pas le bois.
- IMPORTANT : pour réaliser une imprégnation optimale du bois par le PROTECTEUR TERRASSES, s'assurer que le bois est sec (3 jours minimum de beau temps chaud avant l'application) et qu'il n'y aura pas de risque de pluie dans les 24 h après la deuxième couche (ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 12%). Température ambiante comprise entre 12°C et 28°C, humidité relative inférieure à 85%. Ne pas appliquer en plein soleil : les bois sombres ont tendance à accumuler la chaleur (il est fréquent de relever, lors de journées normalement ensoleillées, des températures de surface dépassant les 50°C sur certaines terrasses).
- BOIS ANCIENS : se reporter au mode d'emploi du CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE, sur lequel le PROTECTEUR TERRASSES doit nécessairement être appliqué.
- ENTRETIEN :
 - RÉNOVATION USUELLE (entretien sur bois sains, déjà protégés par le SYSTÈME ANTI-UV INCOLORE) : dès que la surface du bois s'éclaircit naturellement, sous l'action des intempéries et du rayonnement ultraviolet, et apparaît mouillée après une pluie, dépoussiérer la surface et nettoyer avec le NETTOYANT TERRASSES BLANCHON. Bien rincer et laisser sécher, puis appliquer le PROTECTEUR TERRASSES.
 - RÉNOVATION TARDIVE (rénovation sur bois altérés) : poncer les surfaces abîmées, dépoussiérer, nettoyer, utiliser si besoin le DEGRISSEUR BOIS, traiter si nécessaire puis réimprégner avec le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE avant d'appliquer le PROTECTEUR TERRASSES ANTI-U.V BLANCHON.

Blanchon

Protecteur Terrasses Anti-UV incolore

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.

SÉCHAGE

- Délai "entre 2 couches" : 20 à 30 minutes.
- Séchage : 6 heures.
- Séchage "à cœur" : 36 à 48 heures dans des conditions normales.

RENDEMENT

- BOIS RÉSINEUX : 12 à 14 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.
- BOIS EXOTIQUES : 14 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	FINITION ULTRA HAUTE PROTECTION, POUR LA PROTECTION ET LA DÉCORATION ANTI-UV DES TERRASSES ET BOISERIES EXTÉRIEURES HORIZONTALES
TYPE DE RÉSINES	Alkydes modifiées en émulsion et acryliques en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,03 (à 20°C, selon NFT 30020)
FLUIDITÉ	50 secondes CA 2,5
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
CONSISTANCE	Fluide
PIGMENTATION	Sans

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en mai 2018.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.
Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 – Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z
e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com